

Séance du 12 Avril 2019 - 18h00

Délibération N°2019/038
Date de convocation : 02 Avril 2019
Nombre de conseillers en exercice : 74

- Avesnes-Les-Aubert
- Bazuel
- Beaumont-en-Cis
- Beauvois-en-Cis
- Bertry
- Béthencourt
- Béviliers
- Boussières-en-Cis
- Briastre
- Busigny
- Carnières
- Catillon-sur-Sambre
- Cattenières
- Caudry
- Caulley
- Clary
- Dehéries
- Élincourt
- Estourmel
- Fontaine-au-Pire
- Haucourt-en-Cis
- Honnechy
- Inchy
- La Groise
- Le Cateau-Cambrésis
- Le Pommereuil
- Ligny-en-Cis
- Malincourt
- Maretz
- Maurois
- Mazinghien
- Montay
- Montigny-en-Cis
- Neuvilly
- Ors
- Quiévy
- Rejet-de-Beaulieu
- Reumont
- Saint-Aubert
- Saint-Benin
- Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
- Saint-Souplet-Escaufourt
- Saint-Vaast-en-Cis
- Troisvilles
- Villers-Outréaux
- Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 12 Avril 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis au Foyer Schweitzer, à Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (51 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Jean Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Christian Payen	Pierre – Henri DUDANT
Laurent LOIGNON	Jean-Pierre THIEULEUX	Brigitte ROLAND – BEC
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Francis STOCLET
Martine THUILLIEZ	Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK
Gerard TAISNE	Gilles PELLETIER	Patrice BONIFACE
Jean – Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Annie DORLOT	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Louis COQUELLE (S)
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Michel GOURAUD
Didier BLEUSE	Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON
Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX	Roger TIERCE (S)
Henri QUONIOU	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal MAILLY

Membre excusé (1) :

Pascal LEVEQUE

Membres absents (6) :

Brigitte PRUVOST, Jean -Claude GERARD, Bertrand LEFEBVRE, Marc DUFRENNE, Jean -Pierre RICHEZ, Bruno MANNEL

Membres ayant donné procuration (13) :

Vincent WAXIN à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Christian PECQUEUX à Michel HENNEQUART, Alban BAJODEK à Liliane RICHOMME, Anne – Sophie MERY -DUEZ à Frédéric BRICOUT, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLIEZ, Pierre LAUDE à Gérard TAISNE, Bernard PLET à Pascal FOULON, Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Joseph MODARELLI à Annie DORLOT, Laurence RIBES à Karine ELOIR, Maurice DEFAUX à Daniel BLAIRON, Stéphane JUMEAUX à Jacques OLIVIER

Madame Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

Objet : Cession de terrains de la zone d'activité du Bout des dix-neuf à Beauvois-en-Cambrésis.

Monsieur le Vice-Président expose :

Afin d'assurer sa compétence développement économique et notamment « la création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire », la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis présente à la vente des parcelles de terrains viabilisées, disponibles pour l'implantation d'entreprises sur la zone d'activité économique « du Bout des dix-neuf » à Beauvois-en-Cambrésis.

Par courrier en date du 11 avril 2019 (joint en annexe), l'entreprise SCH Carrosserie a manifesté son souhait d'acquérir ces parcelles afin d'y construire un bâtiment de 1.000 m² pour exercer les activités de dépannage, de carrosserie, de mécanique et de ventes de véhicules d'occasion.

L'entreprise, actuellement basée à Caudry, connaît une hausse significative de son activité et a besoin de plus d'espace afin d'assurer son développement.

Monsieur le Vice-Président précise :

Les parcelles concernées (ZE 120,115,114,113,112) présentent une superficie totale de 4 121 m² estimées à 6€/m² soit un prix de vente total à 24 726 €.

Une nouvelle estimation est en cours afin de valider cette valeur.

Monsieur le Vice-Président propose donc au conseil :

- D'autoriser la vente des parcelles ZE 112,113,114,115 et 120 de Beauvois en Cambrésis à la société SCH au prix fixé par le service des domaines.
- De subordonner l'exécution de cet acte aux conditions résolutoires de dépôt de permis de construire d'un bâtiment à vocation artisanale et/ou commerciale dans un délai de 1 an et de la construction dans ce bâtiment sur les parcelles énoncées dans un délai de 2 ans.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 25 Avril 2019
et de la publication le 25 Avril 2019

Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 25 Avril 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Société SCH

Monsieur Chniwal

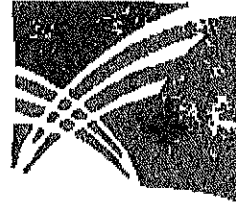
3 Route de Béviliers

59157 Beauvois

Tel : 0623580223

E-Mail : schauto@orange.fr

REÇU 12 AVR 2019



**Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis**

A l'intention de Monsieur

Le président de la Communauté de Commune

Zone d'Activités du Bout des 19

59157 Beauvois

Objet : Demande Achat de terrain

Monsieur,

Commerçant sur la commune de Beauvois en tant que garagiste depuis dix ans, ainsi que carrossier et restaurateur sur Caudry depuis huit ans. Je suis à la recherche d'un terrain pour regrouper mes activités. Je manque en effet de place concernant mon activité automobile qui se trouve à mon domicile. La carrosserie est implantée 21 au Henri Lefevre à Caudry, où, je suis en bail précaire car je n'ai trouvé que ce bâtiment. Cependant il n'est absolument pas visible, ce qui, vous le comprendrez bien, n'est pas favorable pour le commerce et sa notoriété auprès d'éventuels clients.

Pour ces raisons, j'aimerais acquérir un terrain visible et faire construire un bâtiment neuf afin d'y accueillir la clientèle.

Je vous présente donc ma candidature pour les terrains de la zone d'activité du bout des 19, derrière vos nouveaux bureaux (lot 3 et 4) au prix de 24 700 euros les deux viabilisés (eau, électricité, fibre), car je trouve la situation géographique ainsi que la visibilité très intéressante. J'espère, également, pouvoir apporter de la clientèle aux commerçants déjà présents.

Merci pour l'importance que vous accorderiez à ma demande, dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

A Beauvois, le Jeudi 11 avril 2019

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20190412-2019_038-DE

